LACTATION ET ALLAITEMENT

N° 94.

SOUS LE RAPPORT

PHYSIOLOGIQUE ET SOCIAL.

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 6 avril 1837, pour obtenir le grade de Docteur en Médecine;

Par JEAN-FRANÇOIS-ALFRED SIMYAN, de Cluny

(Saône-et-Loire).

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET Ce,

IMPRIMEURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

1837.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.
Anatomie	BRESCHET.
Physiologie	BÉRARD (aîné).
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD, Suppléant.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	....
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, Examinateur. GERDY.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS, Président.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER, Examinateur. BOUILLAUD. CHOMEL. ROSTAN.
Clinique chirurgicale	JULES CLOQUET. SANSON (aîné). ROUX. VELPEAU.
Clinique d'accouchements	DUBOIS (PAUL), Examinateur.

Agrégés en exercice.

MM. BÉRARD (AUGUSTE).	MM. JOBERT.
BOUCHARDAT.	LAUGIER.
BOYER (PHILIPPE).	LESUEUR.
BROUSSAIS (CASIMIR).	MÉNIÈRE.
BUSSY.	MICHON.
DALMAS, Examinateur.	MONOD, Suppléant.
DANYAU.	REQUIN.
DUBOIS (FRÉDÉRIC).	ROBERT.
GUÉRARD.	ROYER-COLLARD.
GUILLOT, Examinateur.	VIDAL.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Amitié et reconnaissance sans bornes.

A MON FRÈRE,

MON MEILLEUR AMI.

J.-F.-A. SIMYAN.

INTRODUCTION.

On ne doit point regarder comme synonymes les mots *allaitement* et *lactation;* ce dernier exprime l'ensemble des phénomènes qui président à la sécrétion et à l'excrétion du lait, tandis qu'on entend par allaitement l'alimentation de l'enfant en bas âge, quand le lait, comme c'est l'ordinaire, en fait la base principale. La lactation peut fort bien avoir lieu sans être suivie de l'allaitement, mais ce dernier ne peut s'exercer sans avoir été précédé de la lactation.

On admet trois espèces d'allaitement, l'allaitement maternel, étranger et artificiel.

Je ne m'occuperai dans cette thèse que de la première espèce, c'est-à-dire de l'allaitement maternel, sur lequel je tâcherai de jeter quelques idées de morale, idées que je n'ai vu émises dans aucune des thèses qui ont traité de cette matière.

Cette dissertation sera divisée en deux parties : la première comprendra l'étude de la lactation, je ne m'étendrai que peu sur cette fonction; l'allaitement fera le sujet de la deuxième partie, qui sera elle-même divisée en deux chapitres, dont l'un traitera des avantages de l'allaitement maternel et des accidents qui peuvent résulter du non-accomplissement de cette impor-

tante fonction, et dont l'autre contiendra l'exposé des différents obstacles qui s'opposent à ce qu'une femme puisse nourrir son enfant.

Je n'ai point donné à ce sujet tout le développement dont il pourrait être susceptible, encore moins ai-je émis de nouvelles idées sur une matière aussi difficile et si bien traitée par les philosophes du XVIIIe siècle, et surtout par l'immortel Rousseau. Cette tâche est bien au-dessus des forces d'un jeune homme encore assis sur les bancs de l'école; les savants qui en ont fait une de leurs spécialités sont seuls capables de faire avancer cette partie de la science.

Aussi réclamerai-je toute l'indulgence des savants professeurs qui doivent être mes juges.

LACTATION ET ALLAITEMENT

SOUS LE RAPPORT

PHYSIOLOGIQUE ET SOCIAL.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA LACTATION.

Les deux sexes sont également pourvus de l'organe mammaire, mais à l'état rudimentaire chez l'homme ; les mamelles chez la femme offrent ce développement et cette conformation nécessaires à l'accomplissement de la fonction à laquelle la nature l'a destinée.

Ces organes, l'un des charmes les plus puissants accordés à la femme, ont été principalement créés pour sécréter les matériaux qui doivent servir de nourriture première à l'enfant qui vient de naître.

Les mamelles, au nombre de deux, sont hémisphériques et présentent à peu près à leur centre une grosse papille (mamelon), dont la couleur différente de la peau change aux différentes phases de la vie de la femme, et suivant les conditions physiologiques dans lesquelles elle se trouve.

Elles occupent la partie antérieure et latérale de la poitrine, reposant par leurs bases sur le grand pectoral et le grand dentelé.

« Par leur situation élevée, dit Roussel dans son *Système physique* « *et moral de la femme*, les mamelles occupent la position la plus avan- « tageuse à un nourrisson, qui, ne pouvant plus puiser sa subsistance « au dedans de sa mère, ni la prendre de lui-même au dehors, était « destiné à être porté vers elle; position admirable qui, en tenant l'en-

« fant sous les yeux et dans les bras de sa mère, établit entre eux un « échange intéressant de tendresse, de soins, de caresses innocentes, « qui met l'un à portée de mieux exprimer ses besoins, et l'autre de « jouir de ses propres sacrifices, en en contemplant continuellement « l'objet. »

La peau qui recouvre la mamelle est plus douce au toucher, plus délicate, plus fine que celle des autres parties du corps; elle est sillonnée par de petites lignes bleuâtres, qui ne sont autre chose que les veines qui serpentent sous le chorion.

Le mamelon qui repose par sa base sur l'aréole, surface rugueuse d'un pouce environ de diamètre, a toujours une couleur différente de celle de la peau; rosé et vermeil dans la jeunesse, il prend dans un âge plus avancé une teinte plus rembrunie : ordinairement il est affaissé et plissé sur lui-même; mais lorsqu'il est excité par un moyen quelconque, il s'allonge, rougit et présente tous les phénomènes de l'érection. Le tissu qui compose le mamelon n'est point du tissu spongieux analogue à celui de la verge et du clitoris. D'après M. le professeur Cruveilhier, les conduits galactophores sont entourés, soit dans le mamelon, soit au niveau de l'aréole, par un tissu dartroïde dont la présence explique l'état d'orgasme et d'érectilité, dans lequel peut entrer le mamelon ainsi que l'érection en jet du liquide, par suite de l'excitation de la mamelle.

L'aréole, espèce de disque circonscrivant le mamelon, d'une teinte rosée chez les jeunes filles, acquiert avec l'âge une teinte plus foncée. Chez les négresses, cette partie est plus noire que la peau environnante.

Sa surface, du diamètre d'un pouce à peu près, présente un nombre irrégulier de petits tubercules inégaux, qui sont des follicules sébacés propres à lubréfier le mamelon et à empêcher les gerçures lors de l'allaitement.

Le tissu cellulaire qui se trouve au-dessous de la peau, contient une grande quantité de graisse à laquelle le sein doit son volume et sa forme si agréablement arrondie.

Au milieu de ce tissu adipeux se trouve la glande mammaire, l'organe sécréteur proprement dit. Cette glande, sous la forme d'un corps aplati plus épais au centre qu'à sa circonférence est formée de lobes réunis entre eux par un tissu lâche et presque membraneux.

Les lobes se divisent eux-mêmes en lobules distincts, blanchâtres, d'apparence pulpeuse, qui résultent de la réunion de petits grains d'un blanc rougeâtre de la grosseur d'un grain de millet, donnant naissance aux canaux excréteurs, désignés sous le nom de *vaisseaux galactophores;* très-nombreux à leur origine, ces canaux se réunissent bientôt au nombre de quinze à vingt, vont se rendre au mamelon, et se terminent à son sommet par autant d'ouvertures. Plissés sur eux-mêmes tant que le mamelon est affaissé, ils s'allongent lors de l'érection de ce tubercule, et se trouvent dans une disposition plus favorable à l'allaitement. Pendant la durée de cette fonction, les ampoules des conduits galactophores qui existent à la base du mamelon, servent de réservoir au liquide sécrété.

Les artères qui apportent le sang à ces organes viennent des sous-sternales, des thoraciques, des intercostales et des mammaires internes; elles reçoivent leurs veines de troncs correspondants aux artères. Les vaisseaux lymphatiques sont excessivement nombreux, ils forment deux couches bien distinctes, une superficielle et une profonde, communiquant avec ceux des parois abdominales et thoraciques, ainsi qu'avec les mammaires internes, et vont se jeter dans les ganglions axillaires.

Les nerfs sont aussi disséminés en grande quantité, principalement sur la peau; ils sont fournis par le plexus brachial et les intercostaux: aussi les mamelles sont-elles douées d'une grande sensibilité.

Avant la puberté, les mamelles de la jeune fille ne diffèrent en rien de celles du jeune garçon; mais vers l'âge de douze à quinze ans, dans nos climats, de neuf à douze dans les climats très-chauds, et de quinze à dix-huit ans dans les pays du Nord, la menstruation s'établit chez les jeunes filles; alors le développement du sein se fait rapidement, et souvent il précède l'apparition des poils des parties exté- 2

rieures de la génération et l'éruption des règles. De tous les organes de l'économie, aucun n'a des rapports sympathiques plus évidents que les mamelles et les organes génitaux. Ces organes, chez les femmes, naissent, vivent et meurent ensemble, pour ainsi dire.

A chaque époque menstruelle, les seins augmentent de volume et de consistance. Durant les premiers jours qui suivent la conception, ils se tuméfient, deviennent douloureux; le mamelon devient plus saillant, il change de couleur, il s'écoule une petite quantité d'une lymphe laiteuse.

Après l'âge critique, ils diminuent peu à peu, et finissent par s'effacer presque entièrement. Si quelquefois on les voit encore volumineuses à cet âge, on doit en trouver la cause dans l'accumulation de la graisse, et non au développement de cette glande, qui est réduite à un très-petit volume. Les mamelles sont promptement atrophiées sous l'influence de la compression: cette cause d'atrophie a été ingénieusement et avec succès employée par MM. Lisfranc et Récamier dans le traitement des engorgements chroniques de cet organe, et même dans des cas de squirre commençant, mais bien constaté. C'est par un moyen analogue que les femmes d'un grand nombre de congrégations religieuses outrageant la nature, souvent aux dépens de leur santé, font disparaître un des plus beaux ornements et un des caractères les plus tranchés de la femme.

Les préparations iodées possèdent aussi cette singulière propriété.

Les mamelles sont très-développées chez les Flamandes et les Hollandaises, et peu prononcées dans le Midi. Au rapport des voyageurs, les Hottentotes et les Groënlandaises ont les mamelles molles et assez longues pour pouvoir donner à teter à leurs enfants par-dessus les épaules. Elles prennent un accroissement plus grand chez les femmes érotiques, chez celles dont les cheveux sont noirs et le teint brun, que chez les femmes à sensation peu vive, à peau blanche et aux cheveux blonds. En France et en d'autres pays, l'usage de porter des corsets est nuisible à l'accroissement des seins, et surtout de celui du mamelon qu'on trouve plus ou moins comprimé. En général, toutes

les femmes ont un soin particulier de leur gorge, qu'elles cultivent comme leur plus bel ornement. Raynal dit dans son *Histoire philosophique des deux Indes*, que les courtisanes de ce pays enferment leurs seins dans des étuis d'un bois très-léger et fort bien poli, de manière que la peau n'en est nullement offensée. Le coït répété, la masturbation, rendent la gorge pendante et flasque. L'allaitement forcé et les maladies déterminent la destruction de leur belle forme. Les seins commencent ordinairement à sécréter le lait pendant la grossesse; mais ces organes ne jouissent de toute leur activité qu'après l'accouchement: c'est ordinairement vers le troisième jour qui suit la parturition que se manifeste la fièvre de lait. Elle consiste dans la fréquence du pouls, la coloration du visage, la sécheresse de la langue, la céphalalgie; les seins deviennent le siége de picotements, d'élancements; ils se tuméfient et acquièrent une sensibilité très-vive. Vers le quatrième jour, ces différents symptômes diminuent, les seins se détendent, et cet ensemble de phénomènes finit par disparaître entièrement. Ordinairement cette fièvre ne dure que vingt-quatre heures et n'est jamais grave. Pendant les deux premiers jours qui suivent l'accouchement, le lait n'a pas les qualités qu'il doit revêtir plus tard; il est séreux, jaunâtre, plus sucré; il constitue ce que l'on nomme *colostrum*, liquide jouissant d'une propriété laxative, destiné à évacuer le méconium de l'enfant. Mais passé cette époque, ce produit de sécrétion reprend les qualités qu'il doit conserver pendant toute la durée de l'allaitement, et que je vais exposer en peu de mots.

Le lait est un fluide blanc, opaque, légèrement sucré, d'une odeur *sui generis* assez agréable, d'une pesanteur spécifique un peu plus grande que celle de l'eau.

Exposé au contact de l'air, à la température de 10°, ce liquide ne tarde pas à se séparer en deux portions, dont l'une (la crème) monte à la surface et y forme une couche épaissie, mollasse, blanche, d'une saveur agréable; et l'autre (sérum ou lait écrémé) est plus liquide qu'auparavant: il contient, d'après Berzélius, de l'eau, de la matière caséeuse, du sérum, du sucre de lait; il renferme de plus un grand

nombre de sels, de l'hydrochlorate de potasse, du phosphate de potasse, de l'acide tartrique, de l'acétate de potasse avec un vestige de tartrate et de phosphate de fer, et quelques traces de phosphate terreux (Raspail). Le lait est promptement coagulé par tous les acides, quels qu'ils soient; il en est de même des sels avec excès d'acide, de l'acétate de plomb, du sublimé corrosif, des sels d'étain: aussi le lait est-il le meilleur contre-poison de ces sels vénéneux. La potasse, la soude, l'ammoniaque, dissolvent le caillot formé par les acides.

Le lait de femme, quoiqu'au fond composé des mêmes éléments que celui des autres animaux, de celui de vache, par exemple, diffère cependant des autres laits par quelques qualités qui lui appartiennent en propre.

Le sérum, le sucre de lait et la crème, y sont en plus grande abondance: aussi est-il d'une saveur plus douce et d'une consistance moindre, et se coagule-t-il avec une difficulté extrême; il contient beaucoup moins de parties butireuse et caséeuse que le lait de chèvre ou de vache; il a beaucoup plus d'analogie avec celui d'ânesse et de jument.

Lorsque la fièvre de lait est terminée, les mamelles ayant acquis leur plus haut degré de tension, la sécrétion du lait devient abondante, peu à peu elle se régularise, et une fois établie elle se fait d'une manière continue.

L'excrétion de ce liquide étant intermittente, et l'appareil mammaire n'ayant point de réservoir particulier pour recevoir le produit sécrété, comme pour l'appareil biliaire, les ampoules des conduits lactifères se dilatent et remplissent les fonctions de réservoir. Le lait est sécrété d'une manière continue, mais plus activement dans certaines circonstances que dans d'autres.

Chez les femmes d'une constitution amoureuse, et chez lesquelles le sein fut souvent un organe de volupté avant l'allaitement, la sécrétion laiteuse est plus abondante et plus facile. Pendant la lactation, les règles sont supprimées: ce cas est le plus ordinaire, mais il est loin d'être toujours constant. Cependant, en général, le retour des

règles est un indice que les mamelles vont prochainement terminer leur fonction. L'apparition des dents est l'annonce que l'enfant a reçu un développement assez considérable pour que son estomac puisse digérer un aliment plus substantiel que le lait de sa mère: les mamelles sécrètent moins: l'enfant demande plus rarement le sein; il finit bientôt par le refuser tout à fait, et alors l'allaitement a cessé.

Avant de terminer ce que j'avais à dire sur la lactation, je vais examiner rapidement de quelle source le lait tire son origine; en un mot. quelle est la nature des canaux qui doivent apporter à la mamelle les matériaux nécessaires pour la sécrétion du lait.

Les uns, et M. le professeur Richerand était de ce nombre, regardent ce liquide comme l'effet d'une élaboration particulière de la lymphe, déposée dans les seins par les vaisseaux sympathiques. Le savant professeur que nous venons de citer, dans la dernière édition de ses *Éléments de physiologie*, ne considère plus cette opinion que comme une hypothèse appuyée d'un certain degré de probabilité. Cette proposition physiologique avait été victorieusement réfutée par M. Sallion, de Nantes, dans un mémoire couronné par l'Académie de médecine en 1815, ainsi que celle encore plus erronée et tout à fait antiphysiologique de Girard, de Lyon, qui veut que dans le bas-ventre il existe un organe particulier destiné à fournir les matériaux nécessaires à la sécrétion du lait. Ces deux opinions sont généralement rejetées; elles ont fait place à une autre bien plus rationnelle, qui, professée d'abord par Bichat, et ensuite par Chaussier, est admise par tous les physiologistes modernes: elle consiste à soutenir que la nature dans la formation du lait a suivi le même mode que pour les autres sécrétions, et que les matériaux sont fournis par le sang apporté par les artères.

J'arrive maintenant à la partie spéciale de ma thèse, à l'allaitement. Je ne l'aborde qu'avec crainte, et sens toute ma faiblesse et mon inexpérience devant une question aussi épineuse.

En vertu de ces considérations, j'ose espérer de nouveau l'indulgence de mes juges.

DEUXIÈME PARTIE.

DE L'ALLAITEMENT.

La femme après l'accouchement est loin d'avoir rempli tous les devoirs de la maternité, les liens qui l'unissaient à son enfant ne se trouvent pas entièrement détruits, ils ne sont que relâchés; les rapports de ces deux êtres, naguère confondus par une véritable identification, vont encore temporairement s'établir d'une manière assez intime.

« La préparation d'un aliment, dit M. Lepelletier de la Sarthe (1), « dont les propriétés sont appropriées aux fragiles dispositions de la « première enfance, ces précautions infinies sans lesquelles cet aliment « réparateur n'arriverait pas convenablement à sa destination, l'exer« cice de la plus aimable sollicitude, les soins les plus délicats, telles « sont les prérogatives et les obligations de celle que la nature paraît « avoir formée pour éloigner de notre berceau la douleur et les pé« rils qui viennent incessamment l'assiéger. Combien nous voudrions « que cette importante vérité fût profondément gravée dans le cœur « de toutes les mères! Elles comprendraient désormais les devoirs « qu'un aussi beau titre leur impose; et si la voix du sentiment restait « muette, au moins celle de la conscience leur apprendrait à ne pas « rompre des engagements pour des motifs souvent aussi frivoles. »

L'amour maternel pourra donc non-seulement prévenir les nécessités premières sans cesse renaissantes, mais encore tous ces petits besoins dont la vie d'un enfant se compose.

De quel bonheur, de quelle jouissance ne se prive donc pas une mère qui confie aux soins d'une nourrice un aussi précieux dépôt!

Honte aux femmes qui, méconnaissant les devoirs les plus sacrés

---

(1) *Physiologie médicale et philosophique*, t. IV.

que leur a imposés la nature, ne craignent pas de les sacrifier à leurs plaisirs et souvent à leurs débauches!

Méprisons ces femmes qui, riches, d'une santé florissante, et sans autre occupation que leurs plaisirs, cèdent à une étrangère la plus belle partie de leurs droits maternels, mais qui se garderaient bien d'enfreindre les moindres usages commandés par l'étiquette et le bon ton.

Mais rendons hommage à la fille du peuple, car elle, sans éducation, sans richesse, mais avec un cœur droit et compatissant, sait comprendre les hautes et sublimes fonctions que lui impose son rôle de mère. Aussi lorsque chez elle l'allaitement est possible, ce qui malheureusement est bien rare, voyez avec quel ineffable plaisir cette mère s'occupe de celui qui lui doit la vie! combien elle aime à recevoir le sourire de cet enfant qui lui a causé tant de sollicitude et tant de douleurs! qu'elle est heureuse lorsqu'elle le tient collé sur son sein! La nuit elle veille à ses côtés, et le jour, malgré les soins de son ménage et le travail fatigant qui doit lui donner du pain, elle trouve encore quelques instants pour se mêler aux jeux de son enfant et répondre à ses innocents caprices. Tout entière au bonheur d'être mère, elle jouit sans partage des caresses qui lui sont prodiguées, elle trouve dans le sourire et le regard de cet être chéri tous les plaisirs et toutes les jouissances que nos grandes dames vont vainement chercher, au détriment de leur santé, dans les bals et les salons. Elle est seule et sans fortune; mais, croyez-le bien, aucune plainte ne s'échappe de sa bouche, aucune pensée de découragement ne germe dans son cœur. Habituée par sa position et son éducation à ne compter que sur ses propres forces, elle ne demande au ciel que la continuation d'une santé florissante, et à la société que le travail qui la fait vivre. Si, malgré les privations sans nombre et les besoins sans cesse renaissants qui l'assiégent, la santé de son enfant est de nature à être enviée par quelque noble rejeton, ah! c'est que la fille du peuple comprend ses devoirs de mère, c'est que l'oisiveté coupable, le besoin

de plaire ou de briller, n'ont point étouffé dans son cœur les doux sentiments de la nature.

Gloire soit donc rendue au peuple! il n'est point aussi corrompu que la classe élevée de la société, il conserve les qualités qui doivent être plus tard les bases d'un état social meilleur.

Malheureusement, comme nous le verrons dans la suite, les douces jouissances de l'allaitement sont bien souvent ravies à la femme du peuple. Elle ne peut, du moins à Paris, que bien rarement nourrir son enfant. Les maladies, la misère, conséquences de sa position sociale, y mettent le plus ordinairement obstacle.

Je prévois déjà l'objection qui va m'être adressée sur l'opinion que je viens d'émettre touchant les vertus des femmes du peuple, et sur la supériorité que je leur accorde sur celles de la classe privilégiée. Je vais tâcher d'y répondre.

Mais, dira-t-on, cette classe de femmes est précisément celle où l'on observe le plus grand nombre d'infanticides: seriez-vous dans l'intention d'ériger ces crimes si honteux en vertus, et voir la vertu où n'existe que le crime?

Loin de moi la pensée de vouloir faire l'apologie de l'infanticide, à mon avis l'un des crimes le plus inconcevable; mon intention est simplement de démontrer que la femme qui commet un infanticide est plus excusable qu'on pourrait le croire au premier abord, et par conséquent passible d'une condamnation moins terrible que celle qui lui est réservée d'après le Code pénal. La révolution de 1830 a supprimé la peine de mort; espérons qu'une autre révolution plus sociale pourra rayer l'infanticide de notre législation, en ce sens qu'en faisant avorter le crime avant son exécution, ces lois faites contre lui seraient inutiles. Au lieu de punir les crimes lorsqu'ils sont commis, qu'on s'efforce de les prévenir; alors les prisons se convertiront en maisons de santé, et l'horrible échaffaud tombera.

On lit dans *La Phalange* de décembre dernier: «Ainsi, voilà de «jeunes filles destinées par la nature au devoir et au bonheur de l'a-«mour et de la maternité, et qui y tendent irrésistiblement; les voilà

« par une de vos combinaisons sociales contraintes de lutter contre « leur destinée, et si elles ne peuvent trouver assez de force pour vain- « cre les tendances impérieuses de leur nature, les voilà inévitablement « entraînées au crime et au déshonneur. Ceci n'est pas de la déclama- « tion, mais bien un fait général, qui certes ne provient pas d'une né- « cessité naturelle et fatale, mais d'une fausse combinaison des élé- « ments sociaux. »

Ces femmes sont donc moins coupables qu'on pourrait le juger en examinant l'énormité du crime; ces malheureuses se voient dans la cruelle alternative ou de sacrifier cet être qui leur est naturellement toujours cher pour sauver leur honneur, ou de se voir méprisées et rejetées de la société, comme des animaux malfaisants et dangereux.

Je suis intimement persuadé que si la flétrissure et le mépris dont on accable ces pauvres mères étaient remplacés par des sentiments plus humains, le crime d'infanticide ne tarderait pas à disparaître entièrement de notre société.

Aussi à Paris, où les préjugés sont moins en vigueur qu'en province, observe-t-on proportionnellement un moins grand nombre d'infanticides.

C'est donc dans notre état social tel qu'il est constitué que nous devons rechercher une des principales causes de la fréquence de ce crime.

Gouvernements! gouvernements! dit Virey dans son *Histoire naturelle du genre humain*, vous êtes responsables de ces attentats, puisque vous pouvez seuls y appliquer le remède.

Donner à la jeunesse une bonne éducation morale; faciliter le mariage;

Ne pas déverser l'opprobre sur les mères d'enfants naturels;

Prévenir et punir sévèrement les mauvais traitements qu'on pourrait exercer envers des filles enceintes;

Procurer aux filles enceintes des asiles où elles puissent cacher leur grossesse et accoucher secrètement;

Multiplier les établissements d'enfants trouvés (1):

Telles sont les mesures sages et philantropiques proposées par le docteur Marc, et que tout gouvernement ami des réformes sociales devrait adopter.

CHAPITRE Ier.

Avantages de l'allaitement maternel.

La nature ne se borne pas à nourrir l'enfant pendant qu'il est renfermé dans l'utérus de la mère, mais elle dispose les mamelles de manière qu'à l'époque de l'accouchement elles fournissent le lait, ce doux présent qu'elle destine à l'enfant comme l'aliment le plus convenable à son organisation et à ses besoins. Il n'est donc point permis, d'après une telle disposition, de révoquer en doute les avantages de l'allaitement maternel; mais cependant je suis bien loin de partager l'opinion du citoyen de Genève, qui veut qu'il n'y ait point d'obstacles à l'allaitement maternel, et que l'enfant n'ait rien à craindre du sang dont il est formé.

Je pense que si, le plus souvent, une mère peut et doit allaiter son enfant, il est cependant un grand nombre d'exceptions à ce précepte. et un allaitement étranger devient souvent indispensable et aussi utile à l'enfant qu'à la mère. Dans la suite j'examinerai cette question en détail. Les avantages de l'allaitement maternel ont été reconnus de tout temps par les peuples les plus anciens, par les habitants de toutes les contrées.

Les lois de Lycurgue défendaient aux Lacédémoniennes de livrer leurs enfants à des mains étrangères. Démosthène rapporte qu'une femme ayant été accusée d'avoir allaité un enfant qui n'était pas le

(1) Art. INFANTICIDE, *Dictionnaire de Médecine*, en 21 vol.

sien, ne put se soustraire à la rigueur des lois qu'en alléguant sa pauvreté pour excuse. A Sparte la qualité de nourrice dans une mère imprimait le respect. Avant la décadence de la république romaine, l'allaitement était généralement en honneur. Dans les premiers temps, d'après Tacite, les femmes romaines ne nourrissaient que leurs propres enfants. Caton le Censeur quittait tout pour aller voir son fils prendre le sein de sa mère. « Quoi, disait Jules-César à son retour des Gaules, est-ce donc que les dames romaines n'ont plus d'enfants à nourrir? Je n'y vois que des chiens et des singes. »

Les Chinois livrent au mépris une mère qui refuse son lait à son enfant; ils disent d'une femme qui n'a pas eu d'enfant, elle n'a pas allaité.

Au dire de Varillas, la reine Blanche contraignit le petit Louis à rejeter le lait qu'il avait pris au sein d'une dame de condition, ne pouvant endurer qu'une autre femme ait le droit de lui disputer la qualité de mère. Mais à quoi bon rechercher des exemples dans l'histoire? ne suffit-il pas pour être convaincu de ce vœu de la nature, de jeter les yeux sur les organes encéphaliques ? En effet, ne trouve-t-on pas dans le cerveau un organe spécialement destiné à l'amour des enfants? et n'est-il pas très-développé chez la femme, et en général chez toutes les femelles d'un grand nombre d'animaux ? n'est-il pas aussi très-développé chez toutes les négresses ? Aussi l'infanticide est-il un crime presque inouï chez ce peuple. Peale assure n'avoir jamais entendu parler d'un semblable attentat chez une noire.

D'ailleurs n'observe-t-on pas chez les animaux des exemples frappants de philogéniture qui nous prouvent assez l'innéité de cet instinct. Prenons pour exemples les mammifères : nous verrons que chez eux l'amour de la progéniture est un des instincts les plus actifs et les plus impérieux; la mère épie avec sollicitude et anxiété tout ce qui pourrait devenir nuisible à ses petits. Dès que le renard, le chat, l'écureuil, ont le moindre indice que leur gîte est découvert, ils l'abandonnent à l'instant et vont cacher leurs petits dans une retraite; lorsque toutes les gueules d'un terrier sont garnies de piéges, les re-

nards, dans le cas où ils n'ont pas de petits, s'y tiennent renfermés pendant quinze jours, jusqu'à ce qu'il ne leur reste plus que l'alternative de mourir de faim ou de tomber dans le piége. Mais lorsqu'ils ont des petits, le barbare chasseur sait trop que la mère ne résistera pas longtemps à leurs gémissements, et que le père aussi, après avoir épuisé tous les moyens de salut, ne tardera pas à devenir la victime de son tendre amour pour sa progéniture. Les chattes allaitent les petits dont la mère est malade ou a péri. Avec quelle instance la chienne n'implore-t-elle pas la miséricorde de son maître qui lui enlève l'un de ses petits ? Avec quelle rage la laie ne défend-elle pas ses marcassins ?

Il en est de même dans l'espèce humaine, on ne peut méconnaître cet adorable penchant. Dès l'âge le plus tendre, la nature fait préluder la femme au rôle de mère, et la fait passer par divers degrés d'instruction pour la préparer à sa destination future.

Voyez cette petite fille, s isérieusement occupée avec sa poupée; elle l'habille, la déshabille, la pare, lui donne à mànger, prépare son linge de nuit, la relève souvent, la caresse, lui fait sa leçon, la gronde, lui raconte des historiettes : c'est ainsi qu'elle passe la journée entière, les semaines, les mois, avec sa chère poupée. (Gall, *Fonctions du cerveau*, t. III, p. 421.)

Comment ne pas reconnaître avec Gall que ce ne soit là un instinct naturel et intimement inhérent à l'organisation ?

Je crois ne pas devoir, en terminant la partie historique de l'allaitement, passer sous silence les faits si intéressants consignés par Parent du Châtelet dans son ouvrage sur la prostitution dans la ville de Paris, faits bien propres à nous prouver combien ce penchant peut résister aux causes de dégradation morale les plus puissantes. « Il est un fait constant, dit cet excellent hygiéniste, que la mort vient d'enlever trop tôt à la science, c'est que les prostituées qui accouchent sont bien plus disposées à garder et à nourrir leurs enfants que les filles-mères, non encore réduites à l'état de prostitution, et, ce qui est pénible à dire, plus que la plupart des femmes mariées et des mères de

famille. Cette particularité s'explique naturellement par la position où se trouvent les unes et les autres : la fille publique se relève en élevant son enfant; la fille-mère, en agissant de même, ne ferait qu'afficher sa honte et se priverait par là de toute ressource. Ceci est si vrai pour les filles publiques, qu'elles méprisent et dénoncent celles qui n'ont pas soin de leurs enfants, et qu'ainsi, comme nous venons de le dire, elles attachent une certaine gloire et un certain amour-propre à l'accomplissement de ces devoirs maternels. Il résulte de tout ceci, qu'il n'est peut-être pas de meilleures nourrices que les prostituées, soit sous le rapport des soins, soit sous le rapport de l'attachement qu'elles ont pour leurs enfants et pour les nourrissons qu'elles adoptent ou qu'on leur donne. L'une d'elles, ayant perdu un petit garçon d'un mois, faillit devenir folle de chagrin; elle ne se consola que lorsqu'on lui eut donné un enfant-trouvé. Une autre, qui demeurait en chambre, s'étant fait mettre à la Force pour une dispute assez grave, ne put emmener son enfant avec elle; il fallut qu'elle le plaçât. Le chagrin qu'elle en éprouva fut tel qu'elle dépérissait de jour en jour, et qu'on fut obligé, pour lui sauver la vie, de demander au préfet sa sortie, bien avant l'expiration du temps que devait durer sa détention.

«Il n'est pas vrai, dit le même auteur, que le penchant qu'ont les prostituées pour conserver leurs enfants soit l'effet d'un sentiment d'intérêt, une spéculation qu'elles feront plus tard sur leur déshonneur, et qu'elles préfèrent les filles aux garçons; il paraîtrait même qu'elles ont poussé l'amour pour leurs garçons plus loin que celui qu'elles avaient pour leurs filles. Quelques-unes de ces mères mettent de la retenue dans leur conduite en présence de leurs enfants, les élèvent bien, et font tout ce qui dépend d'elles pour les faire sortir de leur état, même pour qu'ils ignorent ce qu'elles sont elles-mêmes.» D'après des preuves acquises par Parent du Châtelet, les mères qui se conduisent ainsi forment la masse de celles qui conservent leurs enfants.

Après l'accouchement, l'utérus se dégorge progressivement en re-

venant sur lui-même; en même temps les mamelles deviennent un centre de fluxion, en attirant sur elles la somme de vitalité dont l'utérus avait joui pendant toute la grossesse. Ces phénomènes, qui dépendent d'un déplacement de fonctions, produisent un mouvement fébrile pendant lequel s'opère la sécrétion du lait, qui n'attend plus que la succion pour couler abondamment et se reproduire de nouveau.

D'après la marche de ces phénomènes, ne doit-on pas reconnaître combien il est important que la fonction s'accomplisse en entier, et une mère ne pourra souvent transiger avec ce complément de la maternité, sans crainte de s'exposer à une série d'accidents qui pourront compromettre sa santé.

La crainte de voir cette fonction ternir ces charmes qui font éprouver aux femmes tant de jouissances, est un des plus puissants motifs qui les déterminent à ne point allaiter. Qu'elles se rassurent, leur beauté n'en souffrira nullement; et pour s'en convaincre, qu'elles lisent les relations de certains voyageurs, elles verront que toutes les Géorgiennes allaitent leurs enfants. Cependant, au rapport de ces mêmes voyageurs, en aucun lieu de l'univers la nature n'a répandu plus de charmes dans la physionomie et plus d'élégance dans la taille, attraits que ces femmes conservent à un âge très-avancé en jouissant d'une santé brillante, rarement troublée par des maladies; elles passent également l'âge critique sans danger.

Les organes qui vont principalement ressentir la funeste influence de la suppression de cette fonction sont les organes de l'appareil générateur.

Le sang, après l'accouchement, afflue en plus grande quantité vers les mamelles pour leur fournir les matériaux du lait. Bientôt ce liquide y est sécrété en très-grande abondance; mais si la succion ne vient pas les débarrasser, et si le sang continue à s'y porter et le lait à y être sécrété, l'accumulation de ce fluide les gonfle, les distend outre mesure, les irrite : de là ces gerçures, ces crevasses douloureuses; de là ces inflammations énormes des seins et les abcès profonds qui en sont la suite, et qui donnent si souvent lieu à ces fistules lactées rebelles.

Quelquefois ces inflammations passent à l'état chronique ; il reste un point dur, indolent, auquel on ne fait point attention, mais qui, par la suite, augmente de volume, devient douloureux, et finit par revêtir tous les caractères du squirre.

Je ne suis point tout à fait de l'opinion du professeur Jules Cloquet, qui dit n'avoir jamais observé de cancer survenu à la suite d'engorgement provenant de phlegmons développés dans la glande mammaire : ces cas, à la vérité, sont rares.

M. Paul Dubois dit n'avoir jamais observé, à la Clinique, d'abcès chez des femmes qui n'allaitaient point. D'après cet habile accoucheur, ils sont beaucoup plus communs chez celles qui allaitent ; cela dépend probablement de ce que l'on observe plus souvent chez ces dernières des gerçures, qui sont une cause puissante d'abcès.

La sécrétion du lait étant opérée, on conçoit que si, au lieu de laisser suivre son cours à cette nouvelle fonction, on veut l'interrompre brusquement, on doit redouter des inconvénients souvent très-graves. En effet, il est de principe pathologique que lorsqu'une irritation vient, par une cause quelconque, à disparaître brusquement d'un point où elle était fixée, elle se porte bientôt sur l'organe qui a avec lui la plus étroite sympathie, et qui, par son état actuel, se trouve le plus disposé à en recevoir l'impression.

. A l'appui de cette proposition, je vais citer un cas tout récent d'ablactation, rapporté dans *la France médicale* du 3 janvier dernier, qui fut suivi d'accidents graves.

Une dame de trente-deux ans et d'une excellente constitution, après avoir nourri son quatrième enfant l'espace de trois mois, l'expédia pour la campagne, cessant ainsi d'allaiter tout à coup sans avoir pris aucune précaution ni avant ni après. Quelques jours ensuite, elle perdit l'appétit, devint morose, taciturne et triste ; successivement malaise général, céphalalgie, froid suivi de chaleur, état fébrile pendant trois jours. Ces symptômes s'aggravèrent, la fièvre devint plus intense, le délire se manifesta : ce ne fut qu'à cette époque qu'un médecin fut appelé ; ses soins furent inutiles. Le jour même de la pre-

mière visite, le délire, jusqu'alors modéré, se changea en fureur, et continua ainsi sans interruption l'espace de dix jours; il se calma enfin, mais la manie la plus complète fit place ou plutôt fut le résultat de la conduite imprudente de cette mère inconséquente. On essaya dans la famille tous les moyens indiqués pendant trois mois; ayant tous été inutiles, on fut obligé de la faire admetttre dans une maison de maniaques, où elle existe encore dans le même état depuis deux ans.

Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre. Gardien pense que le lait, refluant dans la masse générale des humeurs, produit une pléthore qui peut donner lieu à une foule de maladies faussement attribuées à une métastase laiteuse; de là la péritonite, la pleurésie, l'hydropisie, le squirre, le cancer des seins et de l'utérus, etc.; de là surtout les dépôts et les rhumatismes qui font le désespoir des malades. Pour moi je n'admets point que ce soit le lait proprement dit qui soit la cause de ces diverses maladies, mais bien les matériaux destinés à le produire; je crois aussi beaucoup exagéré le cortége effrayant de maladies que cet auteur désigne comme devant envahir les femmes qui n'allaitent point. Cependant il est vrai de dire qu'elles s'exposent quelquefois à des dangers réels, et qu'il est plus prudent pour elles de nourrir lorsque aucun obstacle ne s'y oppose. Il périt, d'après le célèbre accoucheur que nous venons de citer, beaucoup plus de femmes pendant les couches lorsqu'elles n'allaitent point, que lorsqu'elles s'acquittent de ce devoir.

Quoique la péritonite puerpérale puisse indistinctement attaquer les femmes qui allaitent et celles qui n'allaitent point, l'expérience néanmoins prouve que ces dernières en sont bien plus souvent atteintes.

En effet, cela se conçoit facilement quand on se figure la vive réaction qui s'opère chez une femme dont les fluides accumulés dans le sein ne trouvent aucun émonctoire; alors l'extrême délicatesse et la susceptibilité qu'elle acquiert dans ces circonstances ne peuvent résister à la force de cette réaction; dans ce cas une métastase s'opère, et le

plus souvent c'est le péritoine qui est envahi (Figayroles, Montp., *thèse*, 1827).

La fièvre de lait est beaucoup moins forte et même souvent elle ne se montre pas chez les nourrices.

Les lochies sont aussi plus abondantes et de plus courte durée.

Un avantage, d'après Landais, que les femmes ne doivent point dédaigner, c'est qu'elles conçoivent bien plus difficilement.

Enfin il paraît aussi, d'après certains auteurs, que les femmes qui ont allaité passent ordinairement l'époque critique sans que leur santé en soit altérée: cette révolution, si orageuse pour un grand nombre de femmes, s'opère chez elles sans peine.

S'il est avantageux pour la mère de nourrir, l'intérêt de son enfant doit être un motif non moins puissant. L'enfant, dit Rousseau, a-t-il moins besoin des soins d'une nourrice que de sa mamelle.

Le lait de la mère est tellement la nourriture par excellence qu'on peut offrir à un nouveau-né, qu'on a vu fréquemment des mères dont le lait était d'une qualité médiocre, avoir cependant des enfants d'une santé excellente. (Désormeaux.)

L'enfant, en naissant, apporte dans ses intestins une substance épaisse, d'un brun verdâtre très-foncé, visqueuse, connue sous le nom de *méconium;* le séjour prolongé de cette substance peut être suivi d'accidents, il importe donc qu'elle soit évacuée: rien n'est plus propre à remplir cette indication que le premier lait ou *colostrum* fourni après l'accouchement.

Ainsi un enfant qui tetterait une nourrice étrangère serait privé des avantages qu'il aurait retirés du colostrum fourni par le sein de sa mère. Cependant on peut rencontrer cette qualité du lait chez une nourrice, mais ce cas est rare; il faut que la nourrice soit accouchée en même temps que la mère, encore le lait de cette étrangère sera-t-il différent sous beaucoup de rapports de celui de la mère?

Les qualités du lait changent avec le temps: d'abord séreux, il devient de plus en plus épais, consistant, en sorte qu'un lait de six mois ne peut convenir à un nouveau-né.

En lui donnant le lait déjà ancien d'une nourrice, on le force à prendre une nourriture qui n'est nullement accommodée à ses besoins, et que son estomac ne peut digérer.

Si des raisons tirées de notre organisation et de l'enchaînement naturel de nos fonctions obligent toute femme, qui n'est point malade, à nourrir son enfant, les raisons morales qui doivent l'engager à s'acquitter de ce devoir ne sont pas d'un moindre poids pour celle dont le cœur est sensible et droit.

« Un nourrisson, dit Roussel, abandonné aux soin smercenaires d'une nourrice, le danger d'un lait, qui ne doit pas toujours être analogue à sa constitution, qui peut même, selon quelques médecins (et ce n'est pas tout à fait sans fondement), influer sur ses mœurs, sur son caractère, les maux physiques dont il peut l'infecter, enfin la tendresse de l'enfant dévolue à une autre qu'à sa mère, qui, n'en remplissant pas les fonctions, ne doit pas s'attendre à en recevoir le prix, sont des motifs bien puissants pour faire proscrire un abus si contraire à l'ordre naturel. » Faible en naissant, exposé à mille besoins, l'enfant ne saurait être trop entouré de soins ; une mère seule peut les lui prodiguer, elle seule peut éloigner de lui tous les maux qui le menacent, elle seule peut deviner en quelque sorte ses besoins avant qu'il les manifeste par des cris, et lui prodiguer les soins minutieux et infinis qu'exige sa faiblesse.

Peut-on se promettre de trouver la même sollicitude chez une femme étrangère qui agit toujours avec intérêt ? La mère, dit l'auteur d'*Émile*, qui nourrit l'enfant d'une autre est une mauvaise mère : comment seraitelle une bonne nourrice ?

Combien de fois, pour se débarrasser de son nourrisson, et pour vaquer à ses occupations, la nourrice ne le laissera-t-elle pas lié et garrotté dans son berceau ? Ce pauvre enfant, emprisonné dans cette espèce de cage, sans pouvoir exécuter le moindre mouvement, éprouvera une gêne insupportable, poussera des cris que personne n'entendra, croupira dans l'ordure et la saleté, et sa peau fine et délicate s'excoriera.

Les hernies, le goître, les convulsions, maladies que l'on regarde

souvent comme congéniales, ne sont quelquefois peut-être que l'effet de ces violents mouvements de douleur qui s'emparent de ces enfants.

Aussi de quels affreux remords ne doit pas être assiégée la mère coupable, qui n'a pas craint, pour s'éviter quelques moments de peine, de laisser exposer son enfant aux chances de maladies aussi graves.

La transgression de ce devoir ne choque pas moins l'ordre de la société où chacun a ses fonctions à exercer, où chaque sexe est lié par des obligations particulières; il semble donc qu'une femme n'a droit à tous les avantages qu'elle procure à ses membres que quand elle en a rempli tous les devoirs, et elle n'en a fait que la moitié lorsqu'elle ne nourrit point l'enfant qu'elle a mis au jour.

Elle n'est bien digne du rang qu'elle y occupe que lorsque, après en avoir fait l'ornement par ses charmes, elle a contribué à en augmenter la force en lui donnant des citoyens vigoureux et sains qui aient reçu avec le lait l'exemple d'un inviolable attachement aux devoirs sacrés qu'elle impose.

L'allaitement est donc obligatoire pour toute femme bien portante, quelle que soit sa position sociale; son propre intérêt et celui de son enfant doivent la porter à se conformer à ce vœu de la nature.

CHAPITRE II.

Obstacles à l'allaitement maternel.

Je ne veux pas faire un devoir absolu à toutes les mères d'allaiter leurs enfants; je suis bien loin, comme déjà je l'ai dit, de partager sur ce point l'opinion du citoyen de Genève; Jean-Jacques a tenu le langage d'un philosophe et non d'un médecin. Il est parfaitement démontré, et nous le verrons plus tard, qu'il est un grand nombre de femmes chez lesquelles l'allaitement est impossible, et même dangereux.

Je vais commencer par décrire les obstacles existants du côté de

l'enfant, ils sont peu nombreux et presque tous remédiables; puis je ferai connaître ceux qui tirent leur origine de la mère: ils sont en plus grand nombre, et rendent souvent l'exercice de cette fonction nuisible à la mère et à l'enfant.

Avant d'entrer dans les détails pathologiques qu'exige cette question, qu'on me permette quelques réflexions sur l'impossibilité sociale dans laquelle se trouvent les femmes du peuple de Paris d'allaiter leurs enfants.

Pourquoi faut-il que ces femmes soient réduites, par nos tristes combinaisons sociales, à se séparer de leurs enfants, et quelquefois forcées de les déposer à la crèche d'un hôpital d'enfants trouvés? Tandis que nous voyons un grand nombre de femmes riches, pleines de santé, et auxquelles une éducation soignée semble faire mieux comprendre leurs devoirs, enfreindre, sans le moindre scrupule, cette loi de la nature.

Quels prétextes peuvent-elles alléguer, si ce n'est toutefois la crainte de voir leurs attraits se flétrir, et de renoncer aux jouissances si délicieuses de la coquetterie?

Elles ne peuvent pas s'arracher aux plaisirs des bals, des spectacles, des concerts, pour vivre seules avec un enfant qui pleure et qui crie.

Nous sommes loin d'avoir les mêmes reproches à adresser aux femmes de la classe opprimée de la société; un grand nombre de causes, malheureusement trop légitimes, s'opposent à ce qu'elles puissent allaiter.

Ne sont-elles pas obligées pour vivre, de travailler pendant quinze heures de la journée, de se nourrir d'aliments souvent insalubres, ou du moins de mauvaise qualité; d'habiter de misérables mansardes où l'air n'arrive que par une petite lucarne de deux pieds carrés, dans des rues constamment humides et étroites, où l'air, chargé de miasmes délétères, ne peut être renouvelé, où le soleil n'a jamais lancé ses rayons bienfaisants sans lesquels tous les êtres organisés s'étiolent avec tant de rapidité? Aussi ces malheureuses sont-elles presque toutes ou

phtysiques ou scrofuleuses. Comment voulez-vous que ces femmes puissent donner à leurs enfants un lait approprié à ses besoins ?

Aussi combien est préférable le lait d'une nourrice de la campagne! Mais, hélas! cette précaution que l'on prend, croyant soustraire l'enfant aux maladies qui doivent finir par tuer ses parents, n'est qu'illusoire, ou du moins ne fait peut-être que reculer le terme de sa vie ; il doit trouver, dans la position sociale où il sera placé, assez de causes de maladies pour le conduire jeune encore au tombeau. Un lit à l'hôpital et une méchante serpillière pour envelopper son cadavre, tels sont les bienfaits et les récompenses que lui réserve cette société, qui lui devait santé, plaisir et protection, à lui, honnête ouvrier qui lui a rendu de si grands services, à lui qui s'est sacrifié pour les plaisirs du riche.

Faisons des vœux pour que la société soit moins injuste et moins ingrate envers la partie de ces membres la plus intéressante, et croyons à l'avenir!!!

Ceci n'est point du roman inventé à plaisir, mais bien une effrayante vérité que chaque jour on peut vérifier en traversant les rues infectes de certains quartiers de Paris.

§ I.

Obstacles du côté de l'enfant.

Un des vices de conformation qu'on observe le plus communément chez les enfants nouveau-nés, est l'allongement trop considérable du frein de la langue qui se prolonge jusqu'à l'extrémité terminale de cet organe ; on conçoit toute la gêne qui doit en résulter pour le mécanisme de la succion, la langue est retenue dans le bas de la cavité de la bouche, et ne peut être portée en avant, la succion ne peut donc s'opérer. Cette affection n'est qu'accidentelle ; on peut facilement y remédier en incisant transversalement la partie antérieure de ce prolongement, et en favorisant la cicatrisation partielle des deux lèvres de la solution de continuité.

Cette affection n'est donc qu'un obstacle momentané à l'allaitement.

Le bec de lièvre, simple ou double, qui ne divise que la lèvre supérieure, n'apporte pas un obstacle sensible à la succion; mais lorsque cette difformité s'étend aux os de la voûte palatine, qui sont aussi séparés sur la ligne médiane par un intervalle assez considérable, la succion est tout à fait impossible, et même les liquides portés dans la bouche par toute autre manière, sont poussés dans les cavités des fosses nasales d'où ils ressortent par les narines, ou retombent dans la bouche en suffoquant l'enfant, qui, ne pouvant être nourri d'aucune manière, dépérit, si on ne se hâte de pratiquer la staphyloraphie. « L'enfant, dit le professeur Roux, qui naît avec le voile du palais bifide, alors même que chez lui la voûte palatine ou les lèvres soient bien conformées, peut bien saisir le sein de sa mère ou d'une nourrice; mais comme il ne peut faire ce vide dans l'intérieur de la bouche, il tette mal, ou même il ne tette pas du tout, surtout s'il est tenu dans une position horizontale. » Il conseille alors de faire teter l'enfant en le tenant dans une position verticale, et en aidant au mécanisme de la succion par une douce pression sur le sein. S'il existe une large communication entre la bouche et les fosses nasales, il vaut mieux faire boire l'enfant avec le biberon ou une petite cuiller.

Chez les enfants fort jeunes, atteints de coryza et qui tettent encore, il faut suspendre l'allaitement, parce que l'action de teter est pour eux très-pénible et qu'elle augmente les difficultés de la respiration. Elle peut accroître la gravité des symptômes généraux qui accompagnent cette inflammation; d'ailleurs, les enfants dans ce cas tettent si mal, que la quantité de lait qu'ils prennent est toujours insuffisante pour les nourrir, de sorte qu'ils sont exposés à mourir de langueur et de faim : on tâchera donc de les faire boire avec précaution, en leur versant dans la bouche quelques cuillerées de lait de vache ou de chèvre coupé avec de l'eau de gruau. Cet obstacle n'est que de peu de durée, car on se rend assez facilement maître de cette inflammation.

§ II.

Obstacles du côté de la mère.

Les femmes qui n'ont que peu de lait, ce qui arrive assez souvent à celles qui ont conçu trop jeunes, ou dans un âge trop avancé, ne pouvant fournir à l'enfant une nourriture suffisante, ne doivent point allaiter ; il en est de même de celles dont le lait est trop séreux, ou qui sont atteintes de diabète mammaire. On doit aussi interdire l'allaitement aux femmes d'une faible constitution, chlorotiques ; on peut craindre chez elles un épuisement rapide qui peut devenir inquiétant.

La désorganisation des seins et des mamelons est certainement une cause absolue d'ablactation ; cependant s'il existe une mamelle et un mamelon bien conformés, alors l'allaitement est possible, une mamelle seule pouvant se charger de la sécrétion du lait. Mais il faut que la santé de la mère n'ait nullement souffert de la présence du squirre ou cancer qui a envahi le sein ; en un mot, il faut que cette affection soit locale.

Les mères affectées de gerçures de seins ne peuvent donner à teter à leurs enfants, à cause des douleurs insupportables que leur font éprouver les mouvements de succion ; on conçoit alors qu'elles doivent momentanément s'abstenir d'allaiter. Les gerçures ont aussi l'inconvénient de produire des aphtes dans la bouche des enfants. (Londe.)

Il arrive quelquefois, lorsque une femme accouche pour la première fois, que les mamelons sont courts, déprimés, peu saillants ; la succion plus difficile les irrite, y détermine des excoriations, des gerçures, et souvent des abcès. Il faut, avant que l'accouchement ait lieu, opérer des tractions légères sur les mamelons, afin de former les bouts, sans pourtant déterminer l'écoulement du lait. Si l'on avait négligé ces précautions, on aurait recours, avec avantage, aux bouts de sein de gomme élastique de M. Martin de Lyon, ou à un pis de vache con-

venablement préparé, que l'on adapte à une espèce de couvercle concave percé d'un trou, et qu'on applique exactement sur le mamelon.

Je préférerais me servir du petit appareil pneumatique employé par M. Paul Dubois à la clinique d'accouchement de la faculté; il consiste simplement dans une espèce de ventouse embrassant le mamelon, surmontée d'une pipette que la femme introduit dans sa bouche, et au moyen de laquelle elle fait le vide, et qui, par ce moyen, fait bomber le mamelon. On réitère plusieurs fois cette opération, et on parvient le plus ordinairement à le rendre normal. Cet instrument a cet avantage sur les autres procédés employés jusqu'à ce jour, d'être facilement manié par les accouchées.

Les mamelles petites, plattes, collées contre la poitrine, et celles d'un très-grand volume dont la glande est perdue dans le tissu cellulaire, ne jouissant pas d'une énergie sécrétoire convenable, contre-indiquent l'allaitement, ou du moins sont dans le choix d'une nourrice un motif de méfiance bien fondé.

Les flueurs blanches peuvent devenir une cause d'ablactation, surtout si elles sont anciennes et très abondantes; mais si l'écoulement n'a lieu que par intervalle et en petite quantité, et si la constitution n'en est pas détériorée, les femmes pourront très-bien nourrir, peut-être trouveront-elles un moyen de guérison? Les diverses affections soit chroniques, soit organiques de l'utérus, sont des raisons suffisantes pour éloigner l'idée de l'allaitement.

Le même conseil doit être donné à une femme phthisique, et même à celle chez laquelle il n'existerait qu'une simple prédisposition à contracter cette maladie; on conçoit les graves inconvénients qu'il y aurait à faire sucer à un enfant le lait d'une mère, qui déjà ne lui a que trop transmis cette fatale prédisposition : deux graves accidents sont à éviter; l'un regarde la mère et l'autre l'enfant.

La mère, par la perte continuelle que produit l'allaitement, verrait chaque jour l'affaiblissement dans lequel l'a jetée la présence des tubercules, faire de rapides progrès ; de son côté, l'enfant acquerrait une plus grande prédisposition à la désorganisation pulmonaire, et suc-

comberait infalliblement, si un lait plus substantiel et plus sain ne détruisait dès les premiers moments cette fatale quasi-hérédité.

Le lait d'une bonne nourrice est donc un des moyens qui ont le plus de chance pour l'en mettre à l'abri.

Le rachistisme, les scrofules, les dartres et les phlegmasies chroniques doivent imposer les mêmes craintes.

L'existence de la syphilis chez les nouveau-nés est presque généralement reconnue par tous les accoucheurs. Le professeur P. Dubois nous a cité plusieurs cas qu'il avait observés à la Maternité de Paris. Les enfants nés de femmes syphilitiques ne doivent pas être séparés de leur mère. L'enfant syphilisé soumis à l'allaitement maternel guérira sous l'influence du traitement qui sera administré à la mère.

Aussi ne doit-on pas le proscrire aux mères syphilitiques; d'autant plus que les enfants soumis à un allaitement étranger donneraient presque infailliblement la vérole à leurs nourrices. Dans l'intérêt de l'enfant, les maladies contagieuses que la mère contracterait après l'accouchement devraient faire suspendre cette fonction.

Le flux menstruel chez une nourrice n'est point un obstacle absolu. La conduite à tenir dans cette circonstance doit être subordonnée au tempérament de la femme et à la santé de l'enfant. Si elle est forte, phlétorique, si son lait conserve les qualités voulues, elle peut continuer à nourrir, sans danger ni pour elle, ni pour son enfant. Ce n'est que lorsqu'elle est faible et délicate, et que l'enfant maigrit, qu'il faut s'en abstenir.

Cependant, la présence des règles chez une nourrice à laquelle on n'a pas encore confié l'enfant est un motif suffisant pour le lui refuser, à moins qu'on ne se soit bien assuré des qualités et de la quantité de lait qu'elle peut fournir.

Doit-on regarder la grossesse qui survient pendant l'allaitement comme une cause suffisante pour le faire rejeter?

Cette question, qui a été l'objet de bien de controverses, est résolue maintenant par la négative.

Il est vrai que l'état de grossesse altère quelquefois le lait de cer-

taines nourrices, qu'il le rend plus séreux, moins alibile, produisant de la diarrhée, des vomissements, mais ces cas ne sont pas très-communs ; il est peu de praticiens qui n'aient eu l'occasion d'observer des femmes enceintes nourrir des enfants très-bien portants.

Aussi les femmes enceintes peuvent-elles continuer d'allaiter lorsque l'enfant profite de la nourriture que lui fournit le sein de sa mère ; mais, si le lait s'altère, s'il diminue de quantité, et si l'enfant dépérit, il faudrait cesser alors l'allaitement. Un tempérament trop nerveux, susceptible de s'émouvoir aux moindres impressions, doit être rangé parmi les causes qui contre-indiquent l'allaitement. Une femme sujette à des attaques nerveuses fournit peu de lait, tant la sensibilité s'oppose à cette sécrétion.

L'épilepsie, l'hystérie, l'hypocondrie, doivent être rangées dans le même ordre de causes.

Le lait incontestablement peut être altéré dans sa composition par suite des passions de la mère ; on conçoit fort bien qu'après un violent chagrin, une vive frayeur, ou un accès de colère, le lait soit changé dans ses éléments, qu'il soit plus séreux, plus fade, jaunâtre, et qu'ingéré dans l'estomac de l'enfant il donne lieu à des coliques, de la diarrhée, qu'il le prive du sommeil, et qu'il produise chez lui un dépérissement prompt. M. Deyeux et Parmentier ont démontré cette vérité par des analyses chimiques sévères et consciencieuses.

Mais jusqu'à quel point peut-on ajouter foi aux faits rapportés par Petit-Radel et Van-Swieten, et comment expliquer l'influence que peut avoir le moral de la nourrice sur celui de l'enfant ? Je pense, avec M. Londe, qu'une nourrice craintive, courageuse, méchante, puisse jusqu'à un certain point rendre son nourrisson craintif, courageux, et méchant ; si l'on attribuait au lait cette influence exercée sur l'enfant par la nourrice, on avancerait une proposition absurde, j'en conviens ; mais si l'on reconnait, pour expliquer ce fait, que l'influence de l'éducation, c'est-à-dire l'influence des causes cérébrales directes, agissant sur le tendre cerveau de l'enfant, modifie l'organisation de cet ap-

pareil, alors le fait cesse d'être absurde, et devient un phénomène physiologique naturel et facile à concevoir.

Choix d'une nourrice.

Comme nous venons de le voir, il est de nombreuses circonstances où la mère se voit dans la nécessité de confier son enfant à un sein étranger, je crois devoir, avant de terminer ce faible opuscule, exposer en peu de mots quelles sont les qualités qui doivent constituer une bonne nourrice.

Il serait à désirer que la nourrice fût accouchée à peu près à la même époque que la mère qu'elle doit remplacer.

La nourrice doit avoir de vingt à trente ans.

Elle doit être brune, d'un médiocre embompoint; la poitrine doit être large, évasée, pas trop saillante : on doit rejeter celle dont la tête petite et aplatie dans les régions temporales, dont le front bas, étroit et fuyant, annoncent constamment des facultés intellectuelles très-obtuses. Peut-être aussi pourrait-on avoir égard au développement de l'organe de l'amour des enfants.

Les dents doivent être blanches, bien rangées et en bon état; les gencives fermes et vermeilles.

Les seins seront fermes, arrondis, médiocres, parsemés de veines bleuâtres, se gonflant et se réduisant beaucoup, selon que l'enfant a exercé ou non la succion; les inégalités de l'aréole doivent être assez prononcées; le mamelon doit être bien conformé, érectile, du volume du doigt auriculaire; le lait doit être assez abondant, ni trop épais ni trop séreux, d'une couleur blanche et opaque, d'une odeur suave, d'une saveur douce un peu sucrée.

Elle ne doit être ni enceinte, ni menstruée, ni sujette à un écoulement leucorrhoïque.

On doit s'assurer s'il n'existe chez elle aucune cicatrice ou tache qui indique l'existence actuelle ou antérieure d'une affection scrofuleuse, vénérienne ou herpétique.

Elle ne doit point se livrer avec trop d'ardeur au coït. On choisira de préférence celle qui aura déjà élevé avec succès un nourrisson.

Il faut, autant que possible, que ses mœurs soient pures, qu'elle ne soit ni triste, ni colère, ni disposée au libertinage, ni adonnée aux boissons alcooliques : elle doit être douce, aimante et d'un caractère vif et enjoué.

Telles sont, en résumé, les qualités que doit présenter une bonne nourrice : les trouver réunies chez une même femme est une chose bien difficile.

Toutefois, que cette difficulté, loin de décourager les parents, ne serve au contraire qu'à éveiller leur attention, et qu'ils soient bien persuadés que leur choix sera d'autant meilleur que la femme qui en aura été l'objet offrira un plus grand nombre de ces mêmes conditions.

PROPOSITIONS DE MÉDECINE LÉGALE.

Submersion.

I.

L'asphyxie est le genre de mort auquel succombe le plus ordinairement un noyé; chez la femme, au contraire, la syncope doit être regardée comme la cause la plus commune de la mort.

II.

De tous les signes cadavériques donnés par les auteurs pour constater l'asphyxie par submersion pendant la vie, le seul vraiment caractéristique est l'existence de l'écume dans la partie supérieure de la

trachée-artère et dans le larynx. (Je l'ai constamment observé chez six noyés.)

III.

Ce phénomène s'observe rarement en été : l'absence de ce signe important est souvent due à la putréfaction gazeuse.

IV.

L'introduction de l'eau dans l'estomac d'un noyé est un phénomène essentiellement vital, mais peu propre à devenir un caractère de submersion.

V.

La présence d'aliments dans la trachée-artère d'un noyé est, dans le plus grand nombre des cas, un phénomène cadavérique.

VI.

Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, au médecin légiste de déterminer si la submersion a été le fait d'un suicide ou d'un homicide.

Suspension.

VII.

Les pendus suicidés succombent rarement à une lésion de la moelle; on n'en connaît qu'un exemple bien authentique. (Orfila.)

L'engouement cérébral et l'asphyxie déterminent le plus constamment la mort.

VIII.

L'examen extérieur d'un pendu, et principalement l'expression de

sa figure, peuvent, dans quelques cas, conduire le médecin à reconnaître si la mort a été le résultat d'une action criminelle.

IX.

L'état parcheminé et brun de la peau du cou sur lequel a été appliqué ce lien est un phénomène tout à fait physique, et qui est le résultat pur et simple de la dessication de cette membrane sous l'influence de l'air : on l'observe aussi bien après la pendaison sur le cadavre que sur le vivant. (Devergie.)

X.

Les excoriations sanglantes de la peau et les ecchymoses dans le tissu cellulaire sous-cutané et dans l'épaisseur des muscles du cou, entraînent avec eux l'idée de vie : il est impossible de les produire sur le cadavre.

XI.

La section de la tunique interne et moyenne de l'artère carotide primitive est aussi un signe concluant de suspension pendant la vie. (Amussat); mais on la rencontre très-rarement : sur deux cas que j'ai eu l'occasion d'observer à la Morgue de Paris, ce signe manquait complétement.

XII.

L'existence des taches de sperme sur la chemise d'un pendu est aussi un caractère de supension pendant la vie.